

MINISTERE DES ARMEES
FICHE D'IMPACT DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS (RBOP)

Seules les mentions figurant en jaune doivent être remplies

Programme Direction Sous-direction	Bureau traitant le dossier :
Intitulé de l'association :	
Identité du demandeur :	
Montant du budget annuel de l'association : montant €	
Ressources propres : Montant en € et % dans le total des produits budgétés Subvention ministère des Armées (a) : Montant en € et % dans le total des produits budgétés Subvention des autres ministères (b) : Montant en € et % dans le total des produits budgétés Total des financements de l'Etat (a + b) : Montant en € et % dans le total des produits budgétés Autres financements publics : Montant en € et % dans le total des produits budgétés Autres produits : Montant en € et % dans le total des produits budgétés	
Objet de la demande : Subvention d'aide à la publication 2025	
Description de l'action :	
Lien avec le thème annuel :	Oui / Non
Coût global de l'action : Montant € dont demande de subvention au ministère de montant €.	
Programme d'imputation :	
Impact : (public, médiatique, visibilité de la politique du ministère, économique...)	
Total des subventions publiques accordées les deux années précédentes : 2023 : montant € ; 2024 : montant €.	
Résultat des deux années précédentes et résultat prévisionnel : 2023 : montant € ; 2024 : montant €.	
Poids des rémunérations et charges sociales dans le total des charges : 2023 : montant € ; 2024 : montant €.	
Le RBOP s'est assuré qu'il dispose de l'ensemble des pièces à joindre au dossier de demande de subvention.	
Position du responsable de BOP concerné :	
Décision CABINET :	